

Informations de base	
<p>2019/2836(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règles pour la réalisation de contrôles officiels spécifiques sur les envois de certains animaux et bien originaires de l'Union et qui y sont réexpédiés après avoir été interdits d'entrée par un pays tiers</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
23/09/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)06749	
23/09/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
03/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2836(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2013/0140(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/01371

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)06749	23/09/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)8440	20/11/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)8011	16/11/2020	